

SIKAFLOOR®-400 N Elastic_(F)

Revêtement polyuréthane d'étanchéité circulable

Classes SE 1, SE 2, SE3, SE 4 selon les Règles Professionnelles SEL(09-1999)
"Evaluation et Suivi Techniques d'Aptitude à l'Emploi" du C.E.B.T.P.

Présentation

Le SIKAFLOOR-400 N Elastic_(F) est une résine polyuréthane solvantée monocomposant colorée, prête à l'emploi et polymérisant au contact de l'air.

Domaines d'application

Système d'Etanchéité Liquide pour la réalisation de revêtement d'étanchéité adhérent au support en travaux neufs ou en réfection, susceptible de recevoir des sollicitations mécaniques légères (piétons).

Il s'applique en sol et en relevé dans les domaines suivants :

- balcons, loggias, terrasses,
- circulation de parties communes (coursives, escaliers, paliers d'accès, passerelles, allées, ...),
- gradins, tribunes extérieures,
- dômes de réservoirs d'eau,
- éléments d'ouvrages associés aux façades (corniches, auvents, casquettes béton, bandeaux, acrotères, ...),
- chéneaux, jardinières béton, ...

Le Système d'Etanchéité Liquide doit former une membrane continue, d'épaisseur régulière, déterminée notamment suivant les Règles Professionnelles SEL (09-1999), en fonction de la nature et de la destination de l'ouvrage.

Nota : pour les utilisation concernant les travaux d'étanchéité intérieur en plancher intermédiaire suivant les Règles Professionnelles SEL intérieur (10-2002), l'homologation d'un SEL en classe SE2 (ou SE4) d'une part, SE3 (ou SE5) d'autre part, entraîne automatiquement leur homologation en classe SP2 pour les SE2 (ou SE4) et SP3 pour les SE3 (ou SE5).

Caractères généraux

- Grande souplesse permettant de ponter les fissures.
- Bonne résistance aux chocs et à l'abrasion.
- Imperméable à l'eau.
- Perméable à la vapeur d'eau.
- Bonne résistance aux U.V et à l'hydrolyse.
- Bonne adhérence sans primaire sur béton, mortier de ciment, mortier époxy-ciment, mortier et résine époxydique.
- Bonne résistance fongique (aucun développement de champignons).
- Remise en service rapide.

Agréments, essais officiels

- ESTAE (Evaluation et Suivi Techniques d'Aptitude à l'Emploi) du C.E.B.T.P. : approbation du Dossier Technique CCT 40 réf.:B252.01.062/2
- Essais d'identification et de performances : PV CEBTP n° B252.01.062/2
- Suivi annuel CEBTP des performances et de l'autocontrôle de fabrication.



Caractéristiques

Coloris ■ Beige env. RAL 1001 et 1015, gris env. RAL 7032, 7035 et 7040.
■ Autres couleurs : nous consulter.

Conditionnement Seau de 6 kg.

Stockage Le produit doit être stocké, à l'abri de l'humidité entre +5°C et +25°C.

Conservation Dans son emballage d'origine intact, le produit se conserve 9 mois.

Données techniques

Densité env. 1,5.

Extrait sec env. 82 % en poids et 79 % en volume.

Résistance à la fissuration à - 20°C après cycles de vieillissement : > à 2 mm (classe SE 4).

Adhérence 2 MPa sur béton.

Dureté Shore A 75 à 1 mois.

Temps de formation de peau ■ environ 90 minutes à 5°C et 80 % HR,
■ environ 50 minutes à 20°C et 60 % HR,
■ environ 40 minutes à 35°C et 40 % HR.

Résistance fongique (protection du film contre les champignons) : pas de développement.

Conditions d'application

Consommation

L'épaisseur minimale en tout point du revêtement sec et la consommation correspondante sont indiquées dans le tableau suivant :

Classe du SEL	Épaisseur minimale du revêtement	Consommation minimale	
		Couche d'impression	Revêtement d'étanchéité
SE 1 / SE 2	800 microns	300 à 500 g/m ²	1,7 kg/m ²
SE 4	1 mm	300 à 500 g/m ²	2,1 kg/m ²

Pour les applications sur plancher dominant des parties closes de bâtiment, la consommation doit être égale à celle du SE4 ci avant décrit.

Qualité du support

Il doit posséder les résistances mécaniques minimales suivantes :

- cohésion d'au moins 1 MPa en traction directe,
- résistance à la compression d'au moins 25 MPa.

Préparation du support

- L'efficacité et la durabilité du revêtement dépendent du soin apporté à l'exécution des travaux de préparation du support.
- Le support doit être propre, sain, sec et avoir subi une préparation adaptée permettant d'obtenir une surface rugueuse, débarrassée de toute partie non ou peu adhérente. Il doit notamment être exempt de traces d'huile, de graisse, de laitance, de produit de cure et de toute substance pouvant nuire à l'adhérence des résines.
- Les bétons et les mortiers doivent avoir au moins 28 jours d'âge.
- Afin d'assurer la continuité du revêtement, le support doit posséder une bonne régularité de surface et être exempt de cavités et d'aspérités.

A titre d'exemple :

si l'aspect de surface est glacé, procéder à un ponçage pour créer une micro-rugosité,

si l'aspect de surface est irrégulier, procéder à un surfacage ou à un ragréage (se reporter au chapitre 6.2.2.1 du Dossier Technique CCT 40).

- Pour assurer une parfaite fermeture de la porosité de surface, utiliser le SIKAFLOOR-400 N Elastic_(F) comme couche d'impression et de boucheporage : application en une ou plusieurs couches au rouleau.
- Il est également possible d'utiliser la résine époxydique SIKAFLOOR-156. Délai de recouvrement par le SIKAFLOOR-400 N Elastic_(F) : de 24 heures à 4 jours à 20°C.
- Autres supports : se reporter au chapitre 6 du Dossier Technique CCT 40.

Mise en œuvre

Conditions d'utilisation

- Les températures ambiante, du produit et du support doivent être comprises lors de l'application entre + 5°C et + 35°C.

Attention aux phénomènes d'échanges gazeux pouvant être provoqués par un réchauffement du support avant la polymérisation du SIKAFLOOR-400 N Elastic_(F) et risquant d'entraîner un micro-bullage. Il est donc recommandé de travailler par température descendante.

- L'humidité du support doit être inférieure à 5 %,
- L'humidité relative de l'air doit être inférieure à 80 %.

Attention aux phénomènes de condensation qui se produisent lorsqu'un support se trouve en contact avec de l'air humide ayant une température plus élevée que lui (point de rosée). Se référer au diagramme de Mollier.

Préparation du mélange

- Ouvrir totalement l'emballage et réhomogénéiser le produit avec un agitateur électrique jusqu'à obtention d'une teinte parfaitement uniforme.
- Verser dans un "camion" la quantité de produit à utiliser dans les 20 à 30 minutes suivantes, puis refermer soigneusement l'emballage de façon hermétique pour permettre une bonne conservation du produit restant.
- Dans le cas de la réutilisation d'un emballage ayant déjà été ouvert, il est possible qu'une peau se soit formée en surface. Procéder à son découpage en périphérie à l'aide d'un cutter puis l'éliminer avant de réhomogénéiser le produit.

Nettoyage des outils

- Nettoyer les outils immédiatement après emploi avec le DILUANT C ou de l'alcool à brûler.
- A l'état durci, le produit ne peut être éliminé que de façon mécanique.

Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le SIKAFLOOR-400 N Elastic_(F) s'applique comme une peinture en plusieurs couches, au rouleau ou au pinceau. ■ Afin d'obtenir une meilleure régularité de mise en œuvre, il est recommandé d'utiliser un "camion" muni d'une grille d'essorage pour imprégner le rouleau ou le pinceau, plutôt que de verser le produit directement sur le support. ■ On peut aussi l'appliquer en une seule couche comme un autolissant (voir chapitre 7.4 du Dossier Technique CCT 40). ■ Pour les grandes surfaces, il est possible d'appliquer le SIKAFLOOR-400 N Elastic_(F) par pulvérisation à l'aide d'un pistolet AIRLESS. Cette application sera réalisée avec une pression de 300 bars environ (buse de 21 millièmes de pouce, angle de pulvérisation 60°). <p>Nota :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ il est nécessaire d'assurer un contrôle rigoureux des quantités de produit appliquées par m² afin de vérifier l'épaisseur moyenne du film sec réalisé, ■ pour le traitement des points particuliers (joints de dilatation, fissures, relevés, nez de balcon, évacuation d'eau), se reporter au Dossier Technique CCT 40. <p>Matériel de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Malaxeur électrique ou pneumatique à faible vitesse de rotation (moins de 300 tours/ minute) muni d'un mélangeur hélicoïdal. ■ Pinceau, rouleau laqueur, poils courts ou mi-longs, ■ "Camion", ■ Grille d'essorage. ■ Peigne cranté et rouleau débulleur pour une application en autolissant. ■ Pistolet AIRLESS.
Durée Pratique d'Utilisation	<p>Le SIKAFLOOR-400 N Elastic_(F) polymérise grâce à l'évaporation des solvants et l'action de l'humidité de l'air.</p> <p>Sa Durée Pratique d'Utilisation est limitée par son temps de formation de peau. Ce temps diminue plus l'hygrométrie et/ou la température augmentent (voir paragraphe : <i>temps de formation de peau</i>).</p>
Temps d'attente	<p>Le délai de recouvrement entre couches est compris entre 3 et 72 heures à 20°C et 60% HR.</p>
Restrictions d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le SIKAFLOOR-400 N ne doit pas être appliqué si toutes les conditions de températures et d'hygrométries ne sont pas remplies. Dans le cas contraire, le revêtement peut présenter un aspect de surface anormalement collant. ■ Le SIKAFLOOR-400 N Elastic_(F) ne doit pas être appliqué directement sur mortier de réparation hydraulique à base de résine susceptible d'être agressée par le solvant contenu dans le produit. Dans ce cas, il est nécessaire d'utiliser le SIKAFLOOR-156 en primaire.
Durcissement	
Remise en service	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le revêtement est accessible à un trafic piéton après 24 heures à 20°C et 60% HR. ■ Les résistances mécaniques sont proches de leur maximum après 7 jours à 20°C.
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une finition complémentaire peut-être envisagée en vue d'améliorer l'entretien du SEL. Elle sera réalisée avec une résine souple type SIKAFLOOR-410 ou un vernis polyuréthane type SIKAFLOOR-357, compatible avec le SEL. <p>Un entretien régulier par aspiration et nettoyage à la mono brosse ou à l'auto laveuse est recommandé.</p> <p>Utiliser des détergents neutres usuels.</p>
Précautions d'emploi	<p>Le SIKAFLOOR-400 N Elastic_(F) est inflammable et contient des solvants aromatiques. Il doit être utilisé en zone bien ventilée.</p> <p>Fiches de Données de Sécurité disponible sur www.sika.fr</p>

Marquage CE

La norme européenne harmonisée NF EN 13813 « Matériaux de chapes et chapes » définit les exigences applicables au matériau pour chape destiné à la construction de planchers en intérieur.

Les chapes structurales, c'est-à-dire qui contribuent à la capacité portante de la structure, sont exclues de cette norme.

Les systèmes pour chape à base de résine synthétique aussi bien que les matériaux à base de ciment tombent sous ces spécifications. Ils doivent être marqués selon l'annexe ZA. 3, tableau ZA.1.5 et 3.3 et remplir les conditions du mandat donné de la directive de produits de construction (89/106) :

CE	
Sika Deutschland GmbH Kornwestheimerstraße 103-107 D - 70439 Stuttgart	
04	
EN 13813 SR-B1,5-AR1-IR4	
Revêtement à base de résine synthétique pour utilisation intérieur de bâtiment.	
Réaction au feu :	E _{fl}
Emission de substances corrosives :	SR
Perméabilité à l'eau :	PND
Résistance à l'usure :	AR1
Force d'adhérence :	B1,5
Résistance à l'impact :	IR4
Isolation au bruit :	PND
Absorption du bruit :	PND
Résistance thermique :	PND
Résistance chimique :	PND
PND : Performances Non Déterminées	
RS : Résine Synthétique	

Réglementation COV

Selon la directive EU-2004/42, la teneur maximale en COV* (catégorie de produit Annexe II A/ i type PS) est de 600/500 g/l (2007 /2010) de produit prêt à l'emploi.

La teneur maximale en VOC du SIKAFLOOR-400 N Elastic_(F) est < 500 g/l de produit prêt à l'emploi.

*Composés Organiques Volatils

Mentions légales

Produit réservé à un usage strictement professionnel

Nos produits bénéficient d'une assurance de responsabilité civile.

«Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits SIKA, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.»

